

**Département des Landes**  
**Mairie de BATS**  
**4 0 3 2 0**

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE**

-----  
**SEANCE DU 22 mars 2021 – 19h**  
-----

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

**Date de la Convocation du Conseil Municipal** : 18/03/2021

**Présents** : Jean-Marc DUPOUY, Gaele MARTIN, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT, François DEDEBAN, Laurent DUMARTIN et Paula MARTINET, Joel VIDOT, Gérard DUYTSCHÉ

**Absent excusé** : Marie-Blanche JOLY

Le Conseil a élu pour Secrétaire Madame Gaele MARTIN.

**Ordre du Jour** :

- Approbation Compte-rendu du 26 janvier 2021
- Projets 2021 : cimetière, local chasse, école, SYDEC, Lahitte
- Autres projets : poubelles, décorations de Noël, copieurs
- CA 2020 et BP 2021 – RDV M. SUTTER (présentation)
- Exploitation parcelle à côté de la lagune par Monsieur DUROT (GAEC du Tisné)
- Taillage haie Eglise – point de vue – Devis grillages/ pale planches
- Compte-rendu SOLIHA – logement étage mairie
- Ossuaire
- Devis SYDEC éclairage public
- Arrêt de bus Bidalons (balises)
  
- Questions diverses : concours « Villages Fleuris », compte-rendu SATEL, ...

## Projets 2021 :

- Cimetière : travaux d'aménagement du cimetière – SARL LALOUBERE – 5400€ TTC – Accord du conseil municipal à l'unanimité + ossuaire : 1400€ - RDV avec la Marbrerie Couture le 23/03 pour emplacement de l'ossuaire.  
Intervention de la Marbrerie Couture pour les concessions abandonnées.
- Local Chasse : travaux en cours réalisés par Laurent et les chasseurs.
- Ecole : relancer ARLA et manque le devis pour faire une avancée de toit devant le préau
- SYDEC : devis d'environ 15 600€, possibilité de financer les travaux soit en fonds propres soit emprunt sur 15 ans, l'annuité se situera entre 1288€ (taux à 2%) et 1129€ (taux à 1%). Cet emprunt ne rentrerait pas dans l'endettement de la commune.
- Lahitte : RDV avec M. Berlon du cabinet Bemogé. Permis d'aménager valide jusqu'au 21 décembre 2021. Demande faite à M. Berlon si la destruction de la maison sur le lotissement Lahitte peut être considéré comme un début des travaux et peut rentrer dans la Déclaration d'Ouverture du Chantier nécessaire à la validation du PA (attente confirmation). M. Berlon doit nous faire parvenir un plan prévisionnel avec les prix estimatifs revus pour 2021. D'après une estimation, il faudrait investir dès 2021, environ 140 000€ pour un coût global d'environ 200 000€.  
2 possibilités de financement : fonds propres en totalité ou autofinancement à hauteur de 80 000€ et l'autre partie en emprunt (prêt relais) en attendant la vente des lots. Prix estimatif des lots : 30€ le m<sup>2</sup>.

## Autres projets

- Poubelles : devis SARL Lafitte : environ 3000€ - Doit intervenir normalement fin mars.
- Décorations de Noel : explications données par François Dedebean – commander le sapin de Noel avec Samadet et Geaune + réparations prévues pour les décorations en panne au Hall et à l'Eglise + changement de certaines décorations des candélabres : 210€ HT\*3 + faire une scénette au niveau de l'école et devant le sapin + prévoir inventaire + prévoir boîtes de rangements pour les décorations. Plan des emplacements des décorations disponible en mairie.
- Copieurs : 3 devis ont été faits pour le changement du copieur de la mairie. Actuellement, le copieur ne fait que du noir et blanc, assez problématique au vu des nombreux documents qui doivent être scannés notamment au niveau de l'urbanisme.

	Achat	Location sur 5 ans
Actuel Buro	4137€ TTC	66€ TTC/ mois + relevé trimestriel copies (N/B : 0.004€ HT et couleur : 0.04€ HT)

SEB		49€ HT/ mois + relevé trimestriel copies (N/B : 0.0045€ HT et couleur : 0.045€ HT)
Modern Buro Land	3180€ TTC	47€ HT/mois + relevé (N/B : 0.0035€HT et couleur : 0.035€ HT)

Prix d'achat à renégocier + garantie à voir si achat.

#### **CA 2020 et BP 2021 – RDV M. SUTTER (présentation)**

RDV avec M. Sutter le 22/03/2021 – Jean-Marc Dupouy, Gaëlle Martin, Emilie Bordes – présentation et explications sur le budget communal. Le budget de la commune de Bats est sain mais il y a une baisse de la trésorerie due aux nombreuses dépenses exceptionnelles en 2020 (SYDEC, chauffage Hall,..). Demande faite pour savoir si les investissements prévus pour 2021 allaient pouvoir être réalisés. M. Sutter explique qu'idéalement, la capacité d'autofinancement de la commune devrait se trouver vers 20 000€.

#### **Exploitation parcelle à côté de la lagune par Monsieur DUROT (GAEC du Tisné)**

Monsieur le Maire fait lecture de la demande écrite faite par Monsieur DUROT, qui reprend les terres de Monsieur Lion en fermage, pour l'exploitation de la parcelle à côté de la lagune. Le Conseil municipal est d'accord pour que Monsieur Durot exploite cette parcelle mais souhaite faire un bail à titre gracieux en y incluant une clause « arrêt du bail sans préavis », nécessaire si la commune doit récupérer la parcelle en vue de l'agrandissement de la lagune.

#### **Taillage haie Eglise – point de vue – Devis grillage / pale planches**

Suite à la visite d'un agent du Conseil Général, ce dernier a indiqué à Monsieur le Maire qu'il serait intéressant de valoriser le point de vue depuis le parvis de l'Eglise.

Suite à cela, la haie a été enlevée par Laurent mais une protection doit être installée pour garantir la sécurité de tous.

Des devis ont été faits :

- Mr Bricolage : grillage vert simple : environ 400€
- Chausson : panneau rigide vert avec poteaux : environ 850€

A l'unanimité, le Conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer le devis de Chausson d'un montant de 851.83€.

#### **Compte-rendu SOLIHA – logement étage mairie**

Suite à la visite de SOLIHA le 12 janvier 2021 pour une possible rénovation du logement au-dessus de la mairie, une étude de faisabilité a été rendue. Le coût pour la rénovation du

logement s'élève à 163 220€. Pour financer ce projet, la SOLIHA présente dans son plan de financement prévisionnel : des aides estimées de l'Etat et du Conseil Général à hauteur de 22 112€ et un prêt sur 25 ans avec un taux de 1.5% pour 81 108€ et 60 000€ de fonds propres de la commune.

Le logement au-dessus de la mairie fait une superficie de 77m<sup>2</sup> et le loyer sera estimé à environ 376€.

Monsieur le Maire a RDV à la Communauté de communes Chalosse Tursan le vendredi 26 mars pour la présentation de cette étude par la SOLIHA.

Après discussion, le Conseil municipal évalue cette étude et notamment les coûts des travaux trop élevés et considèrent que les travaux pourraient être faits par des artisans locaux à moindre coût.

### **Ossuaire**

*Voir point « Projets 2021 »*

### **Devis SYDEC éclairage public**

*Voir point « Projets 2021 »*

### **Arrêt de bus Bidalons**

2 points sont abordés dans cette partie :

- La signalétique à l'arrêt de bus des Bidalons : demande la possibilité de changer la localisation de la balise signalant l'arrêt de bus en la mettant côté tournée des Bidalons et en rajoutant une autre en face.  
Cette demande est validée à l'unanimité par le Conseil municipal et Monsieur le Maire demande à François Dedeban, adjoint en charge de la voirie, de s'en occuper.
- Suite à la demande des conducteurs de bus pour les manœuvres à faire à l'arrêt de bus au pont bascule route d'Aubagnan, un agent de l'UTD de St Sever est venu sur place avec Monsieur le Maire pour constater les travaux à faire pour faciliter les manœuvres. Busages à revoir, têtes de pont et regards à prévoir : estimation des travaux environ 6000€ sans compter les heures de pelle.

### **Devis Bodet**

Rajout de ce point par Monsieur le Maire suite à la relance du technicien de Bodet.

L'entreprise Bodet s'occupe de la maintenance du clocher de l'Eglise et du paratonnerre pour un montant de 264€ TTC.

Jusqu'à présent, la société Laumaille se charge de cette maintenance pour un montant de 644.49€.

Monsieur François Dedeaban rappelle qu'il est en charge de se renseigner sur le groupement d'achat pour le contrôle des ERP. L'inscription pour le prochain appel d'offre 2022 se fait à partir de la fin d'année 2021.

Le contrat de maintenance demande un engagement d'1 an, précision demandée au technicien de chez Bodet.

A voir pour une négociation avec Laumaille.

Après discussion, le Conseil municipal considère que si le contrat de maintenance engage la commune seulement sur 1 an, ledit contrat peut être signé en attendant d'autres informations relatives au groupement d'achat.

### **Questions diverses**

- Parcelle DUCOS : étude réalisée par la SATEL pour connaître les potentialités d'aménagement de ce terrain. Achat du terrain estimé à 4€ le m<sup>2</sup> et revente après viabilisation à 40€ le m<sup>2</sup>.

- Concours Villages Fleuris : courrier reçu par le Comité Départemental du Tourisme des Landes – Inscription avant le 15 avril.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette inscription. Monsieur le Maire demande à Paula Martinet de s'en occuper.

- Mme Perret – épicerie itinérante – demande de stationnement sur la commune pour y installer son camion itinérant certains jours de la semaine. Le Conseil municipal n'y voit pas d'inconvénients.

- SIETOM : François Dedeaban, délégué au SIETOM, présente la santé financière du syndicat suite à la réunion du 16 décembre 2020. Au vu des différents travaux nécessaires au fonctionnement du SIETOM, le comité syndical a voté une augmentation de 6€/habitants cette année.

- Application Panneau Pocket : renseignement pris, l'abonnement serait de 130€/an si la commune est affiliée à l'AML.

- Dégradation à l'école maternelle de Bats : des chaises en plastique qui se trouvaient sous le préau de l'école, ont été cassées. Si jamais d'autres dégradations sont constatées sur le village, un courrier à l'ensemble des habitants sera envoyé.

- Prochains RDV :

- Réunion Commission des finances : le 29/03/2021 à 19h avec les adjoints

- Conseil municipal pour le vote du CA 2020 et BP 2021 : le 12/04/2021 à 19h

La séance est levée à 20h55.

<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Signature</b>
DUPOUY Jean-Marc	
MARTINET Paula	
MARTIN Gaelle	
DEDEBAN François	
DUYTSCHE Gérard	
VIDOT Joel	
JOLY Marie-Blanche	Absente excusée
LESPIAU Karine	
DABESCAT Marc	
DUMARTIN Laurent	